



Retour sur une enquête de terrain

Le cas de la famille Belhoumi, immigrée en France depuis 1977

Stéphane Beaud

DANS **SAVOIR/AGIR** 2021/3 N° 57 , PAGES 43 À 52

ÉDITIONS **ÉDITIONS DU CROQUANT**

ISSN 1958-7856

DOI 10.3917/sava.057.0045

Date de mise en ligne : 12/11/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-savoir-agir-2021-3-page-43?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Retour sur une enquête de terrain

Le cas de la famille Belhoumi, immigrée en France depuis 1977

STÉPHANE BEAUD
SCIENCES PO LILLE

Dans l'édition de poche du livre *La France des Belhoumi*¹, je reviens en détail, dans la préface, sur la manière dont on peut inscrire cet ouvrage dans une sociologie de l'immigration directement inspirée d'Abdelmalek Sayad², dans la mesure au moins où elle est attentive à la fois aux diverses modalités d'appartenance de classe des Algériens en France (feue la « classe ouvrière ») et au processus de mobilité sociale intergénérationnelle observable dans ce type de familles immigrées. Quant à la postface du livre de poche, elle examine la réception diversifiée du livre en milieu lycéen *via* les réactions, orales ou écrites, des élèves, recueillies à l'issue d'une trentaine de conférences autour du livre dans des lycées de France et de Navarre.

À la réflexion, et après avoir lu les diverses recensions de cet ouvrage, il aurait sans doute fallu ajouter une véritable « annexe méthodologique » à ce livre, sur le modèle de ce qu'avait fait William Foote Whyte dans son célèbre *Street Corner Society*³. Ainsi, cet article

se propose de revenir sur la manière dont cette enquête a été réalisée entre 2012 et 2017, en essayant d'explicitier des choix qui sont peut-être restés trop implicites dans l'ouvrage. D'abord, on rappellera assez brièvement l'histoire de la famille Behoumi et le déroulé de l'enquête. Puis on indiquera les raisons qui font de cette enquête sur les enfants Belhoumi une « monographie de famille peu orthodoxe ». Enfin, on examinera les critiques de méthode qui ont été faites à ce livre.

Un rappel : histoire de la famille Belhoumi

Évoquons d'abord brièvement l'histoire et les caractéristiques principales de cette famille algérienne immigrée, dont on peut considérer qu'elle est éminemment représentative de la grande période de l'émigration/immigration algérienne vers la France : celle des années 1962-1973⁴ qui suivent l'Indépendance. Le père, né en 1942, grandit dans une famille de fellahs très pauvre sur les terres des plateaux de Mascara (Ouest algérien). Il n'est pas

1. Cf. Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte-Poche, 2020.

2. Françoise Lorcerie dans sa note critique parue dans la revue *Éducation et sociétés*, écrit à juste titre que « Sayad est l'auteur tutélaire de l'ouvrage ».

3. Cf. William Foote Whyte, *Street Corner Society*, Paris, La Découverte, 1994 [1944].

4. Pour protester contre les crimes racistes commis en septembre 1973 à Marseille à l'encontre d'immigrés algériens, l'Etat algérien suspend l'émigration vers la France de ses ressortissants.

scolarisé à l'« école française » mais un peu à l'école coranique, travaillant tôt (dès l'âge de dix ans) auprès de son père, comme berger. Après deux ans de service militaire en Alsace, il revient en Algérie juste après l'Indépendance et s'engage dans l'armée. Il la quitte au bout de quatre ans pour devenir ouvrier à Mostaganem où il a rencontré sa future épouse, née en 1952 et mariée à 16 ans : une « urbaine » qui a grandi dans cette ville côtière proche d'Oran. L'idée de se porter candidat à l'émigration en France est venue peu à peu à M. Belhoumi quand il a vu, chaque été, revenir ses « riches compatriotes » qui étaient allés tenter leur chance dans l'ancienne métropole coloniale. Ils en revenaient chargés de biens de consommation, affichant ainsi une certaine forme de réussite économique.

En 1971, ce jeune père de famille obtient, après une longue attente, ce que les nombreux jeunes hommes de Mostaganem, candidats à l'émigration, appelaient le « ticket » [pour la France], sur la base d'un contrat de travail d'une entreprise de la banlieue lyonnaise. Le bureau de recrutement « pour la France » était installé dans l'ancienne poste de Mostaganem, les entreprises françaises y déposant en nombre leurs offres d'emploi, etc. Il s'agit bien ici du cadre classique d'une immigration légale de travail qui correspond en France à la dernière période des Trente Glorieuses. M. Belhoumi, muni de ce fameux « ticket » qui fait de lui un « privilégié » par rapport à ses compatriotes restés à quai en Algérie, peut tenter seul l'aventure de l'émigration en France, laissant alors au pays femme et enfant (Samira, née, en 1970). Il occupe ainsi des postes de manœuvre et reste pendant six ans en France sans

sa famille qu'il rejoint chaque été.

1977 est une date importante de l'histoire des Belhoumi : c'est celle du regroupement familial, grâce à l'aide de l'assistante sociale de l'entreprise de BTP qui emploie le père comme manœuvre sur ses chantiers. Un logement HLM, de 4 pièces, est trouvé dans la commune de Sardan, banlieue ouvrière et communiste (25 000 habitants) de la préfecture proche, située au centre de la France. La famille, qui s'est entretemps élargie (deux autres enfants sont nés en Algérie), rejoint en avion au début de l'hiver 1977 le père de famille. Installée sur place, auprès d'une des tantes maternelles, la famille Belhoumi fait souche progressivement. Cinq autres enfants naissent en France : la benjamine, Nadia (1986), a 16 ans de moins que l'aînée (Samira). L'histoire de la famille est marquée par deux moments de bifurcation professionnelle : d'une part, M. Belhoumi obtient dès la fin des années 1970 un statut d'invalidité professionnelle et devient assez précocement « inactif » ; d'autre part, Mme Belhoumi, soucieuse d'indépendance, et d'autant plus sans doute qu'à la différence de son mari elle est « lettrée »⁵, s'affranchit à la fin des années 1980 de son rôle exclusivement domestique en obtenant un emploi de femme de ménage dans un collège public⁶.

5. Elle a pu aller à l'école française jusqu'à l'âge de 14 ans, interrompant malgré elle ses études en classe de 4^e ; sa mère adoptive décède soudainement et elle est contrainte de retourner habiter dans sa famille biologique qui l'avait confiée à l'âge de 4 ans à une voisine du « bloc », dans le cadre d'une adoption coutumière.

6. Cf. Tableau : composition de la fratrie Belhoumi (en fin de texte).

Un projet d'enquête « flou » : raconter l'histoire ordinaire d'une famille algérienne en France

Il faut préciser d'emblée que ce projet d'enquête résulte avant tout d'une opportunité ou d'un « hasard » (dont on peut aussi dire qu'il n'en est pas vraiment un...). Cette enquête a été faite de manière artisanale, « à l'ancienne », sans inscription dans une recherche collective ou autre « axe de recherche » et sans contrat de recherche, donc sans financement. Le point de départ de l'enquête est important : c'est la raison pour laquelle il est retracé en détail dès le début de l'introduction du livre. En voici un résumé. En juin 2012, une conférence/débat est, organisée par la Mission locale de Monville (une ville de Seine Saint-Denis) pour célébrer les trente ans de son existence. À l'époque, enseignant à l'École normale supérieure, je suis invité à animer cette conférence car j'avais publié deux articles sociologiques consacrés à cette institution dans *Travail et Emploi*. Mon exposé en cette fin de journée était consacré à la question de « L'évolution des jeunes de milieu populaire ». Il se trouve que ce soir-là (19h -21h), trois des cinq sœurs Belhoumi assistent à cette conférence/débat : Samira (cadre en formation de soins infirmiers, alors âgée de 42 ans) ; Leïla, 39 ans, chargée d'insertion dans une autre Mission locale ; Amel, 28 ans, assistante sociale à Paris. C'est Samira, aînée de la fratrie, qui vient à ma rencontre, à la fin de la conférence, dans l'allée centrale du cinéma où se déroulait la conférence. Elle commence par me remercier pour les propos que j'ai tenus sur « ces jeunes ». Je me souviens avec une grande précision de ses

premiers mots : « Merci, ça nous fait du bien de vous entendre... ».

L'analyse sociologique proposée sur l'estrade de cette salle de cinéma, qui insistait sur la forte différenciation des destins scolaires et professionnels des enfants de milieu populaire (notamment d'enfants d'immigrés) avait parlé à Samira : elle y trouvait, en effet, un écho qui s'appliquait trait pour trait à sa propre fratrie. Les propos du sociologue lui avaient aussi mis « du baume à cœur » dans le contexte sociopolitique très tendu de la période : juste à la fin de la campagne présidentielle de 2012 où Nicolas Sarkozy avait sciemment « hystérisé » le débat sur les immigrés, en ayant cru bon de suivre les recommandations de Patrick Buisson qui visaient essentiellement à stigmatiser publiquement l'immigration dite « musulmane » (en fait, visant surtout les Maghrébins), supposée « inassimilable ».

Il s'en est suivi, ce soir-là, sur la terrasse du cinéma, trois quarts d'heure d'échange informel avec les trois sœurs délivrant progressivement au sociologue un panorama de la famille Belhoumi : un père algérien, un de ces immigrés si bien décrits par Sayad ; une mère qui s'émancipe « dans l'immigration » de la tutelle masculine et maritale ; la vie d'immigrés dans une petite cité HLM de province ; huit enfants (cinq filles, trois garçons), âgés de 26 à 42 ans, tous salariés en dépit de niveaux de diplôme très différents (les cinq filles ont toutes atteint bac + 4 ou 5 alors qu'aucun des trois garçons n'a pu obtenir un baccalauréat général, le plus diplômé ayant un bac pro « vente »). Le tableau de famille esquissé ce soir-là m'incite à ne pas en rester là, à essayer de creuser les

pistes de recherche qui semblent se dessiner sous mes yeux. J'avais alors en tête, sans doute de manière semi-consciente, une enquête que j'avais réalisée lors de ma thèse auprès d'une famille algérienne de six enfants. La différence entre les deux modes d'ouvriérisation des deux frères aînés et des deux frères cadets (que j'avais rencontrés lors de deux mois d'observation participante dans un LEP proche de Sochaux et par l'intermédiaire desquels j'étais entré dans cette famille, qui habitait une maison coincée entre deux entrepôts de zone industrielle) m'avait « sauté aux yeux ». J'avais envisagé de consacrer à l'histoire de cette famille algérienne un chapitre de ma thèse, avant de renoncer⁷, gardant longtemps le remords de cet inachèvement (une enquête de terrain est trop souvent faite de remords).

Avec le recul, je crois pouvoir dire que la rencontre avec les sœurs Belhoumi m'offrait en quelque sorte une seconde chance sur ce terrain. Ainsi, à la fin de notre discussion à bâtons rompus, je propose à mes trois interlocutrices un projet d'enquête que je formule, au départ, d'une manière assez simple, mais aussi assez floue. On peut le résumer de la manière suivante : « Et si l'on racontait ensemble l'histoire de votre famille (Belhoumi) ? » Dans les textos ou les mails que j'enverrai aux autres membres de la fratrie, je dirai plus explicitement : « je souhaiterais raconter, avec vous, l'histoire des Belhoumi, l'histoire ordinaire d'une famille arabe ordinaire [en France] ».

7. J'en ai néanmoins tiré un article publié dans *Genèses* : Cf. Stéphane Beaud, « Un ouvrier, fils d'immigrés, « pris » dans la crise : rupture biographique et configuration sociale », *Genèses*, n° 24, 1996, p. 5-32.

Je commence par des entretiens approfondis avec les trois sœurs présentes ce soir-là et j'étends l'enquête par la suite aux cinq autres membres de la fratrie, dont les trois frères situés dans le groupe familial entre les deux aînées et les trois cadettes.

Une monographie de famille peu orthodoxe

Les monographies de famille sont, au fond, assez rares. Pour des raisons aisément compréhensibles : la famille est un espace privé dont les membres tendent à se protéger d'une immersion longue d'un(e) enquêteur/riche en son sein. Toute famille a, on le sait, ses secrets soigneusement tus et sauvegardés. Bref, il faut des conditions assez exceptionnelles pour que des sociologues puissent y mener une enquête ethnographique. C'est d'ailleurs le plus souvent dans les familles populaires que les possibilités de monographies de familles peuvent se présenter⁸ alors que, dans les classes supérieures, la barrière à l'entrée [des sociologues] apparaît beaucoup plus élevée. Il faut donc parfois user de détours pour pénétrer les familles de classes moyennes ou supérieures, pour que les sociologues/anthropologues puissent percer la muraille et se faire une place dans les familles étudiées. C'est, par exemple, le cas de l'enquête collective dirigée par Florence Weber sur la prise en charge de personnes dépendantes⁹.

8. Comme c'est le cas dans l'enquête pionnière de l'anthropologue Oscar Lewis sur une famille mexicaine migrant de la campagne à la ville : Oscar Lewis, *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard 1963 [1961].

9. Florence Weber (dir.), *Charges de famille*.

En ce qui concerne les familles immigrées en France, en particulier maghrébines, il y a paradoxalement peu de travaux mobilisables, en dépit de l'énorme littérature sociologique consacrée depuis trente ans à ce groupe social. L'enquête qui fait référence dans ce domaine est celle qu'a consacrée Catherine Delcroix à une famille marocaine immigrée en France - la famille appelée Nour¹⁰ (qui signifie « lumière » en arabe) - installée dans une grande cité HLM. L'entrée dans cette famille s'est faite dans le cadre d'une recherche financée par la Mire sur la « précarité ». L'ambition de ce livre, selon l'auteur, consistait à étudier « ceux qui, comme les Nour, se débattent face à l'adversité et veulent s'en sortir » (p. 23). La famille Nour comprenait huit enfants qui avaient, au moment de l'enquête dans la deuxième moitié des années 1990, de 5 ans à 25 ans. On relève beaucoup de points communs entre les enquêtes menées à quinze ans de distance sur les Nour et les Belhoumi : la durée de l'enquête (six ans/ cinq ans), la place centrale de la scolarité dans ces familles populaires, la différenciation des parcours au sein de la fratrie, l'entrée dans la délinquance d'un des garçons de la fratrie, etc. On peut également insister sur la dimension de réhabilitation du groupe des immigrés maghrébins qu'on retrouve au principe de ces deux enquêtes (sans doute plus fortement exprimée dans celle de Catherine Delcroix¹¹).

Dépendance et parenté dans la France contemporaine, Paris, La Découverte, Paris, 2003.

10. Cf. Catherine Delcroix, *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité*, Paris, Payot, 2001 [2005].

11. « [La sociologue] ne venai[t] pas pour les interroger, puis les présenter comme des parents démissionnaires, mais pour comprendre les efforts qu'ils

Ces deux monographies de familles maghrébines diffèrent néanmoins sur trois points essentiels. *Primo*, l'entrée dans la famille et l'alliance nouée - processus essentiel à la conduite d'une monographie de famille reposant sur une enquête de terrain - se sont faites dans la famille Nour *via* la mère de famille et non par l'intermédiaire des enfants, en l'occurrence les trois sœurs dans le cas des Belhoumi (on reviendra sur les effets de ce point de départ). *Secundo*, les enfants Belhoumi sont tous adultes quand commence l'enquête : au début de l'enquête, en 2012, les huit enfants ont entre 26 ans et 42 ans et sont « établis » dans la vie, alors que les enfants Nour sont, pour la plupart, encore sous dépendance parentale. Le cas de la famille Belhoumi est ainsi un objet privilégié pour l'étude de la mobilité sociale intergénérationnelle au sein d'une même famille. *Tertio*, à la différence de l'enquête de Catherine Delcroix qui s'est traduite par de nombreuses visites au domicile de Mme Nour, l'enquête sur les enfants Belhoumi n'a pas eu pour cadre matériel principal le domicile des parents (où habitaient cinq membres de la fratrie) situé à 400 km de Paris. Il n'y avait donc pas la possibilité, comme on le fait classiquement dans un travail ethnographique, de combiner et de croiser les entretiens approfondis avec des observations des intérieurs et des interactions qui se déroulent dans le cadre familial. Le fait est que la plupart des entretiens avec les enfants Belhoumi ont eu lieu dans des lieux qu'on pourrait appeler « tiers » : ni sur leur lieu de travail, ni à leur domicile privé, mais le

faisaient pour surmonter leurs difficultés et celles de leurs enfants » (p. 18).

plus souvent dans des cafés ou dans des espaces publics comme des parcs parisiens. Si l'on prend le cas des deux sœurs aînées, Samira et Leila, l'une et l'autre jeunes mères de famille, leur emploi du temps étant plus que chargé, la pause méridienne s'est imposée comme la moins mauvaise solution pour nos échanges. Les deux premières années d'enquête (2012-2014), les rendez-vous (d'une heure à une heure et demie) étaient réguliers avec Samira, les entretiens étant le plus souvent enregistrés. Quand la veine biographique de nos entretiens s'est peu à peu tarie, ces rencontres régulières se sont poursuivies sous une autre forme : nos discussions tournaient d'abord autour de l'évolution de la famille (« on faisait le point » comme on avait coutume de dire entre nous) et ensuite autour de thèmes de l'actualité sociale et politique, plus ou moins liés à ce qui se passait au travail pour Samira.

À propos des biais de l'enquête Belhoumi

Toute enquête de terrain est le résultat d'une série de choix qui finissent par engager l'ensemble de la recherche. En outre, devoir résumer une enquête de cinq ans au moment de la publication (dans un ouvrage de 850 000 signes) oblige à diverses opérations de réduction du matériau. Isabelle Clair, dans un long compte rendu du livre paru dans la *Revue française de science politique*¹², discute quelques problèmes de méthode du livre, en mettant en évidence également des angles morts et

des limites. Elle insiste d'abord dans son compte rendu sur la différence de traitement dans l'enquête entre le père et les filles aînées, d'une part, la mère et les frères, d'autre part. Plus précisément, écrit-elle, « le père et les filles aînées [en] sont les principaux protagonistes [du livre], tandis que la mère et les frères occupent des rôles secondaires. Ce ne sont pas eux les interlocuteur.trice.s ni les objets privilégié.e.s de l'enquête ». Or, selon elle, leur satellisation dans le récit familial et dans le dispositif d'enquête les place mécaniquement dans une position périphérique au sein de la « contre-histoire » qui tend à faire des filles « issues de l'immigration » des filles modèles et s'efforce de réparer l'image du père « immigré », quitte à laisser la mère « dans l'ombre de l'histoire ».

Sur le premier point, le fait est que les huit enfants n'ont pas été traités de la même manière et qu'il y a dans le livre un indéniable déséquilibre entre eux, mais il n'est sans doute pas lié à ce que suspecte plus ou moins Isabelle Clair : une sorte de parti pris de l'enquêteur en faveur du père (« idéalisé ») et des sœurs aînées (« héroïsées »). Avec le recul, il me semble que cette dissymétrie dans le traitement des membres de la fratrie renvoie à des considérations plus triviales, liées aux contraintes propres à la conduite de l'enquête. Deux des frères de la fratrie habitaient à Sardan, à 400 km de Paris, ils avaient alors une vie de famille prenante, et étaient de ce fait beaucoup moins accessibles et disponibles que les autres membres de la fratrie « parisiens » (comme l'enquêteur). Sans compter que l'un des deux frères domicilié à Sardan (Mounir, le troisième frère, né en 1981) a tout fait pour m'éviter durant les trois premières

12. Isabelle Clair, « Les Belhoumi, une famille modèle ? », *Revue française de science politique*, vol. 1, n° 70, 2020. p. 124-129.

années de l'enquête : il ne répondait jamais à mes textos et à mes courriels de demande de rendez-vous. J'ai appris à ne pas insister, attendant mon heure et cherchant surtout à ne pas le braquer. Si Mounir s'est tenu ostensiblement à distance de l'enquête, c'est sans doute parce qu'elle lui apparaissait comme un « truc d'intellos », en quelque sorte réservé à ses « bac + 4 » de sœurs, clientes idéales, à ses yeux, pour le sociologue. Lors du seul entretien que j'ai réalisé tardivement avec lui - dans un café de la porte de Clignancourt à Paris - et obtenu aux forceps par l'entremise de sa sœur aînée qui lui avait « mis une grosse pression » - il me déclara dès le début de l'entretien, sous la forme d'un aveu plus ou moins dissimulé : « Vous savez, Stéphane, l'école, ça a jamais été mon fort... », sous-entendant qu'il ne se considérait pas (socialement) à la hauteur de l'épreuve que constituaient pour lui ces entretiens avec le sociologue et me livrant ainsi la clé de son refus de l'enquête.

Cependant, lorsque le livre est sorti, qu'il l'a lu (ou plutôt « parcouru »), je le revois à Sardan avec son frère Rachid et sa sœur benjamine (Nadia) pour une discussion autour du livre. Mounir me confie alors (je suis seul dans sa voiture qui me conduit à la gare) sa déception de ne pas figurer vraiment dans le livre, d'y être dans l'ombre, comme absent. Je lui demande, sur le mode de la plaisanterie : « mais la faute à qui ?... ». Il reconnaît en riant qu'il en est le premier responsable et m'annonce ensuite qu'il aimerait bien désormais me parler.

En ce qui concerne la place de la mère dans l'enquête, elle est, en effet, paradoxale, comme le souligne Isabelle Clair. Comme « lettrée », on aurait pu s'attendre à ce que Mme Belhoumi soit

une figure de la famille plus présente dans le livre. Sans doute aurait-il fallu que je précise davantage, dans l'ouvrage, les conditions du premier (et seul) entretien approfondi réalisé avec elle. La rencontre a lieu chez elle, dans son logement HLM, en présence de son fils aîné qui a tenu à assister à notre entrevue. Cet entretien se déroule huit mois après le début de l'enquête alors que j'ai déjà réalisé plus d'une vingtaine d'entretiens avec ses enfants, notamment avec ses filles aînées. Beaucoup de choses m'ont déjà été dites sur son rôle dans la famille, pas toujours évoqué - il est vrai - de manière positive par ses filles. Deux reproches lui sont faits par les deux aînées ou par les trois cadettes. Les premières décrivent leur mère, lors de leur enfance à Sardan, comme la véritable « gardienne de la tradition », particulièrement sourcilleuse dans la surveillance de ses filles, soucieuse d'éviter toute forme de déviance de leur part dans leur rapport aux garçons et/ou en matière matrimoniale. Les trois sœurs cadettes décrivent leur mère comme ayant découvert, à 40 ans passés et à leurs dépens, les joies de l'émancipation professionnelle et sociale. Elles lui reprochent d'avoir passé trop vite le relais éducatif des cadettes à Samira et Leïla, accablées trop jeunes de tâches domestiques.

Or ce que me dit Mme Belhoumi, lors de cet entretien approfondi, ne cadre guère avec ce que m'ont raconté ses cinq filles. Ses propos entrent même souvent en contradiction avec leurs récits. Elle me dit, par exemple, qu'elle n'a aucun souvenir du refus qu'elle a opposé à Samira de poursuivre ses études au lycée. Je me souviens d'avoir insisté poliment sur cet épisode mar-

quant et crucial dans la vie de Samira¹³ : Mme Belhoumi maintient sa position, nie, s'offusquant même qu'on puisse lui attribuer un comportement aussi rigoriste et dépassé. Comme, si vingt-cinq ans plus tard, il lui était impossible de faire cohabiter consciemment celle qu'elle était jadis et celle qu'elle est devenue au moment de notre entretien. Néanmoins les critiques de méthode formulées par Isabelle Clair – même si elle ne semble pas avoir été toujours attentive dans sa recension à ce que j'ai pu écrire sur les relations d'enquête – donnent l'impression au lecteur de son compte rendu qu'elle semble croire en une possibilité d'enquête illimitée dans ce genre de circonstance. Je serais plus réservé quant à cette possibilité ou, plus précisément, à ce « mythe ».

Pour conclure, je voudrais évoquer une question un peu plus centrale, soulevée également par Isabelle Clair : la critique qui voudrait que le sociologue, dans ce livre, « se fait souvent le porte-parole de Samira B. », au risque de tordre la réalité et de négliger d'autres pistes d'interprétation du matériau livré au lecteur. La question, posée en ces termes, me semble évacuer le problème, classique en anthropologie exotique, de la place accordée à l'« informateur privilégié » ou, en anthropologie « chez soi », de l'« allié d'enquête » - difficulté pointée notamment par Gérard Althabe et Florence Weber. De fait, pour pouvoir enquêter longuement en milieu populaire, en venant de l'extérieur, il faut trouver de solides alliés. Christian Corouge l'a

été - ô combien ! - dans le travail au long cours mené par Michel Pialoux sur les OS de l'usine de Peugeot-Sochaux. Michel Pialoux, dans ses écrits, s'en est-il fait pour autant le « porte-parole » ? On peut en douter. Dans le cas de Samira Belhoumi, si je lui ai laissé parfois beaucoup de place dans l'analyse, c'est parce qu'elle m'apparaissait comme particulièrement disposée, par son histoire, au travail d'objectivation de sa famille et de son évolution - vital à certains égards pour elle. À ce titre, Samira B. a bien des points communs avec l'exceptionnelle enquêtée qu'a été Zahoua pour Sayad dans son grand article intitulé « Les enfants illégitimes »¹⁴.

On peut se demander si le reproche qui m'est fait d'abdiquer mon rôle de sociologue et de calquer mon interprétation sociologique sur le point de vue de la seule Samira ne renvoie pas à la figure « dérangeante » qu'elle incarne, aux yeux de sociologues ancrés dans le militantisme contemporain sur les questions de « race » et de racisme. À bien des égards, la position de Samira B. ne peut leur apparaître que comme « conservatrice ». Elle exprime, en effet, à plusieurs reprises, son hostilité au port du voile par les jeunes femmes musulmanes et un fort rejet de l'islamisme, qu'elle a vu à l'œuvre de près, lors de ses séjours d'été réguliers à Mostaganem dans l'Algérie des années 1990. À ce titre, sans doute ne représente-t-elle pas de façon satisfaisante le supposé combat des personnes dites « racisées »...

On peut bien sûr se demander en

13. Elle s'est mise subitement à pleurer lors de l'entretien quand elle a voulu évoquer ce moment de bifurcation de sa biographie.

14. Cf. Abdelmalek Sayad, « Les enfants illégitimes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, janvier 1979, p. 61-81.

quoi une telle enquête monographique peut être considérée comme « représentative ». Question classique, à laquelle Jean-Claude Passeron et Jacques Revel ont déjà répondu dans un texte séminal¹⁵, en écrivant ceci : « *On n'engendre jamais de « généralité » par l'addition d'énoncés existentiels « singuliers »* » (p. 14). On peut prolonger ce fil d'analyse de plusieurs manières. Premièrement, une monographie de famille ne peut pas avoir pour ambition d'être « représentative » au sens statistique du terme : la famille Belhoumi ne « représente » évidemment pas l'ensemble des familles immigrées algériennes en France. En revanche, elle a de fortes chances d'être *représentative* de la fraction (non négligeable) de ce groupe qui a connu au cours de la même période (1980-2020) - comme les enfants Belhoumi - un processus de mobilité sociale intergénérationnelle dont l'enquête permet de mettre en évidence un ensemble de facteurs explicatifs. Les nombreux témoignages oraux et écrits (courriels) reçus par l'auteur, de filles d'immigrées qui estiment s'être entièrement reconnues dans la figure de Samira et de Leïla¹⁶, l'attestent. Deuxièmement, une monographie de famille peut gagner « en généralité » à la faveur de l'approche comparative qu'elle appelle. En réalisant cette enquête, je n'ai pas cessé, par exemple, d'avoir en tête le cas de la famille de Mohamed Merah (elle

aussi immigrée algérienne) qui se situe, presque à tous égards, à l'opposé de la famille Belhoumi, comme le montre la longue et riche chronique judiciaire du *Monde* (Pascale Robert-Diard) lors du procès du frère Abdelkader : parents tôt divorcés, père absent et violent, forte désunion familiale, violences en cascade dans la fratrie, échec scolaire des aînés qui s'est étendu à toute la fratrie, microcosme local (les Izards) avec terreau djihadiste, etc. Troisièmement, il est sans doute plus adapté ou judicieux, épistémologiquement, de déplacer la question de la « représentativité » vers celle de la « description par cas », comme invitaient à le faire, il y a quinze ans, Passeron et Revel réfléchissant ensemble, comme sociologue et historien, à ce que peut signifier épistémologiquement le fait de « penser par cas »¹⁷. Dans cette perspective, on peut sans doute affirmer que la famille Belhoumi est, à sa manière, une étude de cas au sens où « faire cas, c'est prendre en compte une situation, en reconstruire les circonstances - les contextes - et les réinsérer ici dans une histoire, celle qui est appelée à rendre raison de l'agencement particulier qui d'une singularité fait un cas »¹⁸. ■

15. Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHÉSS, 2005.

16. Halima, cadre territorial, fille aînée d'une famille de mineur algérien de neuf enfants du Nord, vient me voir juste après ma conférence inaugurale à Sciences-Po Lille et, presque incrédule, me confie d'emblée : « C'est incroyable, Samira, c'est moi ! »

17. Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (dir.), *Penser par cas*, op. cit., p. 9-44.

18. *Ibid.*, p. 21

TABLEAU : composition de la fratrie Belhoumi

| | Année de naissance | Études et diplômes | Emploi | Situation matrimoniale | Lieu de résidence | Statut résidentiel |
|----------|--------------------|--|------------------------------------|---|---|---|
| Samira | 1970 (Algérie) | Bac ES (1989) Diplôme infirmière (1992), Master 2 Formation (2012) | Cadre de formation IFSI | Mariée (2004), deux filles | Paris 18 ^e | Locataire, appartement (1 % patronal) |
| Leïla | 1973 (Algérie) | Bac ES (1992), DUT Carrières sociales, maîtrise Sc. de l'éducation (1997), Master 2 Insertion (2004) | Chargée d'insertion Mission locale | Mariée (2012), un fils | Proche banlieue nord-ouest | Locataire, ILM |
| Rachid | 1975 (Algérie) | Pas de diplôme, arrêt des études en fin de 4 ^e | Vendeur, commercial | Marié, 6 enfants de 3 mères différentes | Bourg à 5 km de chez ses parents, en province | Locataire, maison |
| Azzedine | 1979 (France) | Bac pro Vente | Chauffeur de bus RATP | Célibataire | Proche banlieue nord de Paris | Locataire, HLM |
| Mounir | 1981 (France) | BEP Industrie | Vendeur | Marié, un enfant | Ville de ses parents, en province | Locataire, HLM |
| Dalila | 1983 (France) | Bac STT (2002), IFSI (2002-2005), Diplôme infirmière (2010) | Infirmière | Mariée (2011) puis divorcée, une fille | Montpellier, retour Sardan 2015 | Propriétaire pavillon, puis locataire HLM, Sardan |
| Amel | 1984 (France) | Bac STT (2003), DEUG Sc. humaines (2006), diplôme Assistante sociale (2010) | Assistante sociale | Célibataire | Paris 15 ^e | Locataire studio, résidence privée |
| Nadia | 1986 (France) | Bac L (2005), IUT Carrières sociales, licence professionnelle Ressources humaines (2008) | Conseillère Pôle emploi | Mariée (2013), une fille | Banlieue nord-ouest (92), retour Sardan 2016 | Locataire T3, résidence privée |